



72, rue de Clichy, 75009 PARIS
42.81.33.11

AGIR

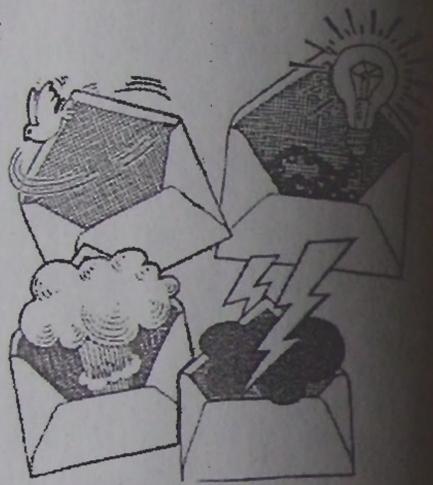
Courrier des Directions d'A.G.E.



AGIR

72, rue de Clichy, 75009 PARIS - 42.81.20
Directeur de la publication : Xavier AKNINE
Coordination de la Rédaction : Emmanuel MARIN
Responsable des publicités : Mohamed CHAFIK
Tirage : 1000 exemplaires
Prix du numéro : 5 Frs

- P.2 ♦ EDITO
- P.3 ♦ ELLE EST AMERE LA PILULE DES INSCRIPTIONS
- P.5 ♦ PORTRAIT: FABIENNE SOULAS
- ♦ CENTRE DE TRAITEMENT POUR LA MNEF
- P.6 ♦ MINITELUNEFISATION
- P.7 ♦ A CHAQUE SYNDIQUE SA CONTRIBUTION
- P.9 ♦ PORTRAIT: LAURENT COLLET
- ♦ L'UNEF, CA DEMENAGE!!
- COLLECTIF NATIONAL DE L'UNEF
- RAPPORT DU BUREAU NATIONAL (P. I à VIII)
- P.10 ♦ EMPLOI, FORMATION, EUROPE QUEL AVENIR ?
- P.12 ♦ NICARAGUA
- P.13 ♦ UNE ANALYSE S'IOU PLAIT !
- P.14 ♦ SERVICE DE PRESSE
- P.15 ♦ REVUE DE PRESSE
- P.19 ♦ LA FORMATION DESAGREGEE



Toute contribution, article, photo, ... doit parvenir à AGIR avant le 10 de chaque mois. Après cette date, elle passera dans le Numéro du mois suivant.

Photo déménagement de l'UNEF: ancien et nouveau siège du Bureau National



QUESTION DE

CLIMAT

Faire le bilan d'une année aussi riche que celle qui se termine, ne peut être fait en quelques lignes. Tant d'enseignements à tirer de cette période, l'expérience vécue pendant le mouvement nous a montré nos insuffisances et manques, mais nos atouts aussi. La place que nous avons tenue avant et pendant le mouvement, est bien la preuve de la nécessité d'être organisé.

Créer le climat de la lutte et pouvoir peser pour que le mouvement aille jusqu'au bout de nos exigences, n'aurait été possible sans l'existence de notre Union nationale. Aujourd'hui encore l'heure est à la lutte. Quatre mois après les Etats Généraux, notre objectif reste celui de faire que toutes ces revendications énoncées à Saint Denis deviennent une réalité.

⚡ Pour que chaque dirigeant(e) d'AGE reçoive AGIR tous changements au sein du Bureau et d'adresse doivent être signalés ⚡

Les conditions dans lesquelles la rentrée a lieu sont encore un indice qui nous montre que le gouvernement garde la sélection comme instrument privilégié dans ses démenées pour soumettre l'Université aux exigences patronales. De là la nécessité du renforcement de l'orga. La rentrée, c'est aussi un moment pour discuter avec les nouveaux arrivants, pour leur proposer la syndicalisation comme un atout de plus pour réussir des études de qualité dans de bonnes conditions.

C'est vrai, ces mois-ci nous font rêver de soleil et d'un repos sans doute bien mérité. Mais ça peut être aussi bien agréable de bien potasser le document préparatoire au 72ème congrès. Peut-être que réfléchir relax nous permettra d'avancer quelques idées géniales pour l'Union Nationale des Etudiants de France.

Obey AMENT
Secrétaire National

Elle est amère la

pilule des Inscriptions

Comme on pouvait s'y attendre, les inscriptions 87 ont bel et bien fait un ravage!

Moins spectaculaires que l'an dernier : il n'y avait pas les mémorables files d'attente interminables. Ces chaînes d'inscription 87 auront tout de même laissé sur le carreau des milliers de bacheliers.

Il y eut d'abord ce système RAVEL qui, en se servant des vœux formulés par le lycéen en avril, a contribué à orienter les bacheliers dans l'Université qu'ils avaient cochée en premier choix. Certaines facs s'en sont servi pour pré-sélectionner les bacheliers, d'autres ont promis malhonnêtement une inscription à ces mêmes bacheliers, qui une fois arrivés sur les lieux, constataient amèrement qu'il ne restait plus de place.

Dans cette galère des inscriptions 87, nombreux sont ceux qui ont renoncé dès le départ. Beaucoup ont du se contenter de la filière et de la fac où il restait de la place, laissant leur vocation initiale au vestiaire.

Ainsi, au terme de cette période d'écémage qui dura 15 jours, il n'y avait plus sur Paris, que 700 bacheliers inscrits sur liste d'attente rectorale : le découragement

organisé ayant laissé des dégâts.

Pour autant l'UNEF a appelé ces bacheliers à ne pas baisser les bras, et à engager la lutte fac par fac, puis au niveau rectoral pour faire respecter le premier de leurs droits : s'inscrire dans la filière et l'université de leur choix.

C'est ainsi que dès le premier jour des inscriptions à Tolbiac l'UNEF conduisait une délégation de bacheliers et de parents à la présidence de l'université et obtenait 26 dossiers. L'expérience s'est d'ailleurs répétée plusieurs fois et c'est en tout 150 places qui ont été débloquentées sur Paris I.

De même, à Orsay, une délégation de l'UNEF intervenait pour faire échec aux tentatives des mandarins présents lors des inscriptions, de sélectionner les bacheliers sur dossier.

A Toulouse, en Sciences Sociales, une délégation de l'UNEF est montée à la présidence avec des dizaines de bacheliers et de parents pour obtenir l'inscription de tous ceux qui étaient mis en attente dans les filières Droit, Sciences-éco, AES.

Brève

LE CA de Paris X vient de décider de 134 places en première OEUROPE. L'AGEN-UNEF est sur les chaînes de télévision pour gagner avec les bacheliers, la réouverture des villes d'accueil.

VICTOIRE le vendredi 14 juillet. Près d'un million d'inscriptions ont été prises après plus d'une semaine de luttes.

Le 7 juillet, la FAC appelle à une A.G. à la faculté. Une cinquantaine de bacheliers résolus d'aller jusqu'au bout y répondent. Ce ne sera pas en vain : plusieurs rassemblements au Rectorat de Paris ont permis de débloquenter des inscriptions.

TOUTES LES INSCRIPTIONS prises jusqu'au 14 juillet ont été prises. L'AGEN-UNEF (Orsay), obtient la participation : objectif "réunion de tous".

LES DROITS D'INSCRIPTION s'envolent quand les bacheliers d'élite se développent (MST, Magistères). A la suite de l'UGEP-UNEF (Poitiers) des actions lors des inscriptions 2ème cycle pour combattre les droits supplémentaires de 180 à 2500 Frs.

A CENSIER (Paris III) l'administration de l'Université voulait inscrire que les étudiants qui étaient sur le Minitel. Réaction des étudiants et de leurs parents : le Président, venu s'excuser, doit céder !!! Tout le monde est inscrit.

APRES UNE ASSEMBLEE à l'appel de l'UNEF l'inscription de tous les bacheliers dans la filière de leur choix, 53 étudiants et leurs parents, partent en délégation à la Présidence de Tolbiac à 5 heures de l'après-midi avec les élus de l'UNEF. Ils gagnent les 53 places. Belle victoire pour l'UNEF le 14 juillet.

Ainsi, tout ce mois de Juillet a été ponctué de luttes sur les lieux d'inscription. A Paris, l'UNEF obtient le 24 Juillet, au terme d'un rassemblement que les 700 bacheliers en attente soient inscrits dans la filière de leur choix.

Globalement, ces luttes auront démarré plus tôt et ont été déclenchées dans plus de centres universitaires que l'an dernier : à Toulouse, Nice, Poitiers, St Etienne, Grenoble même si peu de copains les tiennent dans chaque AGE.

Il reste que partout l'UNEF a été présente lors des inscriptions de Juillet, elle s'est affirmée comme une force qui compte à l'université, de nombreux bacheliers ont rejoint l'UNEF pour se défendre dès maintenant et durant toute l'année. La question de s'organiser donc de se syndiquer pour riposter à tous les mauvais coups, trouve un bon écho quand on la pose à chaque bachelier. Nous rencontrons moins de freins, de blocages.

Le guide de l'étudiant que nous venons d'éditer est apprécié par les bacheliers. Il nous faut donc poursuivre et surtout amplifier cette expérience très prometteuse de Juillet :

- en contactant tous les adhérents dès la fin Août pour être prêt dès le début Septembre à tenir les chaînes là où on ne les a pas tenues en Juillet

- en continuant d'agir là où on a tenu les chaînes pour que tous les bacheliers de la session de Septembre et ceux qui resteraient en attente puissent être inscrits dans la filière et l'université de leur choix

Nous avons une grosse carte à jouer pour être à la hauteur des problèmes d'inscriptions et se construire partout une puissante orga pour la rentrée 87/88. Cela nécessite de préparer les chaînes de septembre à l'avance et de façon minutieuse.

Xavier AKNINE
(Président de l'UNEF)



Un rassemblement qui a rapporté gros.

APRES 7 HEURES passées à la Présidence de Tolbiac (Paris I), les 26 étudiants venus en délégation avec les élus de l'AGEN-UNEF, obtiennent leur inscription dans la filière de leur choix.

TOUTS LES BACHELIERS hors académie Ile de France, sont acceptés dans trois filières (Art Communication et Sociétés) à la suite d'une délégation à la Présidence de Paris VIII (Saint Denis) conduite par les élus Solidarité Etudiante.

A L'ORDRE DU JOUR du dernier Conseil d'Administration de Paris VI (Jussieu), figurait l'augmentation des droits d'inscription des formations para-médicales. Les élus Solidarité Etudiante, ont fait voter une motion, à l'unanimité, exigeant le réinvestissement de l'Etat dans ces formations, payées en grande partie par les étudiants, et leur intégration complète dans le système universitaire.

POUR LA PREMIERE FOIS, à Saint Etienne, les chaînes sont tenues en juillet; on prépare dès maintenant celles de septembre. L'objectif : syndiquer les 2ème et 3ème cycles et les rattrapés des sessions de septembre.

LES B.U. d'IFR du Mans, ferment par manque de crédits, et la solution apportée par la fac est d'instaurer des droits sociaux de 600 Frs. L'AGEN-UNEF, en Conseil d'Administration, s'est opposé à une telle mesure, et proposera à la rentrée aux étudiants d'organiser et de tenir des permanences pour qu'elles restent ouvertes.

LA COMMISSION D'ADMISSION en Cité U a rejeté plus de 1300 dossiers. Seulement 183 étudiants étrangers bénéficieront d'une chambre à la rentrée. Pour gagner la construction de la Cité U du Mirail (projet qui dort dans les placards depuis 10 ans), l'AGEN-UNEF de Toulouse a une lutte importante à développer.

EN SC SOCIALE, une A.G. est organisée le 17 juillet par l'AGEN-UNEF. De nombreux lycéens s'étant vu refuser la délivrance d'un dossier à Toulouse I, il s'agit d'y décider les modalités d'action pour l'inscription de tous.

LE CONSEIL d'IFR de langues de l'Université de Rennes, refuse d'être un nouveau directeur, tant que le secrétariat de l'IFR ne sera pas recréé. Voilà une bataille que les élus de Solidarité Etudiante ont réussi à élargir.

UNE PETITION de l'AGEN-UNEF (Reims) exigeant la libération de Nelson MANDELA et de Pierre André ALBERTINI est signée par plus de 80 étudiants.



Fabienne SOULAS
22 ans
IEP (Toulouse)
Membre du B.N.

La défense des conditions d'études, Fabienne, elle connaît depuis longtemps. L'élève de classe dès la 6ème jusqu'à la terminale, elle est élue au d'Administration de son lycée en 1ère et terminale. Elle quitte le village dans l'Indre de 30 habitants pour aller à Toulouse La Rose. Fabienne réussit le concours d'entrée à l'IEP. Elle s'introduit donc dans un milieu assez fermé, assez bourgeois où peu d'étudiants viennent comme elle, milieu défavorisé". En effet, Fabienne vient de quitter sa ferme natale où elle travaillait les vaches le matin, avant de partir au lycée. Elle logera en chambre chez ses parents pendant 4 ans. Elle adhère à la FRUF qu'elle aidera pendant 4 ans. Sitôt dans un amphi, quinze jours après la rentrée, Octobre 83, c'est elle qui en cours qui la fit se syndiquer à l'AGET-UNEF. L'AGET lui permettra d'agir sur son environnement: "c'est pourquoi j'y ai tout naturellement pris des responsabilités" dit-elle avec un accent rempli de soleil. En effet, six mois plus tard, elle sera élue au Bureau de l'AGET, avant de se rendre au premier Congrès à Gardanne. En Octobre 84 elle deviendra trésorière de l'AGET. Dans le même temps elle entame un double cursus. Tout en poursuivant ses études de Sciences Po, cette bachelière scientifique, s'inscrit en première année de Sciences Po. C'est l'époque où la situation de l'AGET commence à se détériorer avec les attaques dont est notamment victime "Le Clos Normand", Resto-U géré par des étudiants dont est notamment victime Fabienne. Et si Fabienne n'a pas les épaules bien larges, ce petit bout de femme prouve d'une énergie fabuleuse et prendra sur elle le poids d'une AGE de France. le poids de ses traditions qui en faisait, disait-on, la lère AGE de France. Forte de ses qualités, elle se verra proposer une place au Bureau National le matin de l'élection, lors du Congrès de Colombes, suite au désistement de son camarade. D'abord surprise elle accepte et est élue. "Pendant un an, le BN aura été pour moi un moyen de me former. J'y ai beaucoup progressé". Au départ d'Eric, Fabienne devient présidente de l'AGET. Cette dernière est au niveau le plus bas. Cette nouvelle responsabilité ne perturbe pas notre paysanne; à Toulouse on a eu beaucoup de présidentes. Puis très vite arrivent les événements de Mai 86, suite au Congrès de Limoges Fabienne sera réélue au Bureau National et le mouvement de l'automne 86 où elle convoquera les premières AG et formera la figure de proue du Mut toulousain. C'est ce dynamisme qui sauvera l'AGET, puisque c'est par dizaines que des étudiants toulousains actifs du Mut se syndiqueront et que des syndiqués réapparaîtront. Cette confiance sera confirmée par le mouvement des carabins. La carence de cadres semblent dès lors être du passé. Les élections du 15, 16 et 17 Mai dernier, c'était le Congrès de l'AGET où Fabienne apporte le flambeau à Pierre, en laissant derrière elle une véritable direction. Fabienne se consacre dès lors au développement du secteur élus de l'Union Nationale. En un mois et demi, déjà un stage et la sortie de deux BLE. Malgré la blessure de ce secteur délaissé trop longtemps, Fabienne est confiante: "Il y a beaucoup d'élus qu'il faut former, aider. C'est important, il s'agit d'un enjeu formidable pour la défense des intérêts des étudiants".

CENTRE DE TRAITEMENT POUR LA MNEF

"Tous les centres à Paris et en province traitent désormais depuis le 1er Juin, les dossiers maladie de nos étudiants adhérents en 48h00", déclare la MNEF dans un communiqué.

Ce miracle serait dû à "l'amélioration de sa situation financière" qui a permis "à la MNEF de se doter d'un centre de traitement informatique intégré".

Les victimes de la Double cotisation peuvent être rassurés,

leur sacrifice n'aura pas été vain (40% des étudiants ne sont pas mutualisés).

Au cas où malgré ces propos, les traditionnels retards de remboursements (allant jusqu'à plus de 3 mois) persistent, ne désespérer pas, avertissez la responsable:

Béatrice GAFFORY au
46 64 19 55 (poste 284 ou 215)

Minitelunefisation

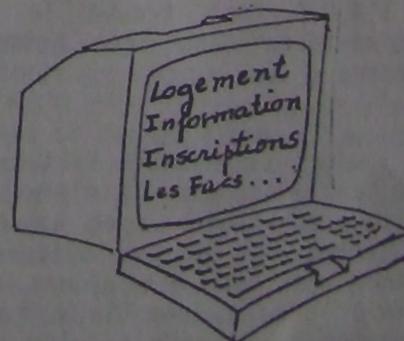
Si par hasard, au détour d'un cadran téléphonique, vous avez composé le 3615, et qu'en plus, un engin avec un écran lumineux sur lequel vous avez pianoté U comme Union, N comme Nationale, E comme Etudiants, et F comme France, y était raccordé, alors, comme par enchantement, vous avez du voir apparaître sur ledit écran lumineux, le logo de votre organisation. Si en plus, le minitel dont vous disposez est en couleur, alors là, point de miracle, c'est du jaune et rose qui sont apparus.

En effet, depuis qu'elle a 80 ans, l'UNEF s'est fait un lifting en s'offrant la télématique. 3615 UNEF, c'est facile et ça peut rapporter gros.

Parlez-en à tous ceux qui ont trouvé un appartement par le service logement télématique de l'UNEF ou tous les bacheliers qui ont pu nous connaître et se défendre en nous contactant par minitel interposé.

Il est indéniable que ce nouvel instrument de communication peut nous apporter un plus non négligeable pour le rayonnement du syndicat, notre portée médiatique, puisque celui-ci est considéré comme tel (sans le préfixe mass). Cependant il peut rester un simple gadget si nous n'y prenons garde.

A cela, une responsabilité collective. Ce service télématique mis en place par le Bureau National est utilisable par toutes les A.G.E. de maintes manières.



3615-UNEF

La rubrique Info-Régions ne peut qu'être alimentée par les A.G. E. si nous voulons qu'elle soit vivante. Elle doit varier souvent, car le minitel ne tolère pas des infos erronées.

Chaque page comporte :
- 2 lignes de titre de 40 caractères chacunes,
- 20 lignes de texte de 40 caractères chacunes.

Toutes les infos, tant universitaires que syndicales, peuvent y être insérées. Celles-ci doivent être téléphonées très vite au Bureau National pour y être insérées sans délai.

Le service logement des Etudiants de France connaît un succès parisien incontestable. Déjà, l'an passé, sur l'île de France, et dans plusieurs villes depuis quelques années, Toulouse, Grenoble, Saint Etienne, les services logement de l'UNEF sont des réussites indéniables. La mise en place de ce service sur minitel permet de rechercher un logement d'un bout à l'autre du pays, sans se déplacer. Ce qui est loin d'être négligeable pour les étudiants qui changent d'université, effectuent des stages ou autres. Il reste à le faire connaître plus largement encore.

De multiples autres services sont possibles, de nombreuses autres utilisations existent. Nous vous demandons d'y réfléchir, de nous donner votre avis sur cette tentative ce que vous en attendez, vos espérances, vos craintes, vos propositions. Toutes les lettres parvenues à ce sujet seront publiées dans AGIR N°3. D'ici là, faites connaître le 3615 UNEF, faites parvenir vos infos régionales dès le 1er septembre. Nous reviendrons plus longuement à la rentrée sur cette opération Minitel. D'ici là, peut-être aurez vous trouvé un bagalow à louer sur un plage ensoleillée par le 3615 UNEF (tapez 3 puis envoi). Dans ce cas, indiquez-le dans la rubrique Divers (tapez 6 puis envoi), nous vous y rejoindrons.

Pierre VILLARD
Secrétaire Général

A chaque syndiqué(e) sa contribution

Cela fait maintenant près de deux mois que le texte préparatoire est arrivé dans les Associations Générales. Autant dire que l'accueil qui lui a été réservé est révélateur de l'intérêt que suscite le 72^e congrès de l'UNEF.

Son contenu répond visiblement à l'attente qu'en a l'Union Nationale, pour autant, le retard de sa parution n'a pas bloqué l'avancée des débats, comme on aurait pu le craindre un instant, puisque l'A.G.E. de Toulouse, l'A.G.E. de Grenoble, et la F.A.E.B. de Bordeaux, ont tenu leur congrès d'A.G.E. sans le texte préparatoire. C'est une expérience nouvelle qui a permis à ces A.G.E. de débattre à partir de leurs expériences, de leurs analyses, du vécu des étudiants de leur ville, plus que sur les bases d'un texte préparé par le Bureau National. Cette démarche illustre bien le fonctionnement que nous voulons toujours plus démocratique du syndicat.

L'édition du texte a permis de franchir un nouveau pas dans la préparation du congrès. Son utilisation diffère d'une A.G.E. à l'autre du fait de la vie de l'Association Générale. Dans tous les cas, c'est l'élément qui concrétise une étape nouvelle.

Le congrès de l'A.G.E.L. Limoges s'est tenu le 17 juin. Le texte est arrivé en même temps. Celui-ci a été envoyé à tous les adhérents dans AGEL-*Inform*, avec le compte-rendu du congrès qui a vu l'élection d'Olivier CROS (3^e année de médecine), suite au départ de

Vincent GUICHARNAUD. La préparation du congrès national prend une dimension supplémentaire dans cette A.G.E., prenant en compte les débats au sein des associations de l'AGI pour les syndiqués limougeaux. Cela ne peut que donner plus de force à la préparation du congrès stéphanois.



A Nanterre, c'est avec une invitation pour l'Assemblée Générale de préparation de l'accueil des bacheliers, que les syndiqués de l'A.G.E. ont trouvé le texte préparatoire dans leur boîte aux lettres.

Les copains de Villeteuse ont tenu à associer la diffusion du texte préparatoire avec la remise de cartes. Ce sont plusieurs dizaines qui ont été réunies de main à la main, avec la volonté de discuter de l'année écoulée. D'autant qu'il s'en est passé de choses à Villeteuse cette année.

Reprendre sa carte cette année, avec sitôt en main la base de travail du prochain congrès, ce n'est pas rien. Si avec cela on nous dit encore que se syndiquer ne sert à rien... Il ne doit pas y avoir beaucoup de syndicats qui, sitôt adhérent, vous propose de définir ensemble l'orientation, en tenant compte de l'expérience de chacun.

C'est pourtant ce à quoi ont eu aussi droit les bacheliers toulousains. Les copains de l'A.G.E.T. ont remis à chaque nouveau syndiqué, le texte préparatoire, en même temps qu'en Sciences Sociales, ils appelaient les bacheliers à agir pour obtenir l'inscription de tous.

Parions que l'intégration de ces nouveaux syndiqués aura pris une tournure active qui ne peut que leur être radicalement positive.

Chaque A.G.E. a su diffuser ce texte à sa façon, avec toujours le même souci d'efficacité.

Il n'en reste pas moins, qu'il faut le faire discuter de manière la plus approfondie possible. Pour cela, rien ne vaut le débat tous azimuts. Si les associations et les A.G.E. prévoient le plus souvent un nombre d'initiatives permettant de faire vivre un débat divers, varié et enrichissant, il n'en reste pas moins que la Tribune de Discussion dans *UNEF Inform* est traditionnellement sous utilisée. Or, c'est un outil qui permet véritablement un débat en profondeur dans toute l'organisation.

Toutes nos excuses pour le retard d'AGIR N°1. Un peu moins d'un tiers de nos responsables l'auront reçu avec 3 semaines de retard. Celui-ci s'explique par un manque de papier pour son tirage. Pour que cela ne se reproduise plus, envoyez vos objectifs mensuels régulièrement.

La Rédaction

Envoyé dorénavant à tous les adhérents, *UNEF-*Inform** permet au syndiqué niçois de connaître l'analyse du brestois, au nancéen de parfaire les propositions du parisien, au palois de savoir ce que le stéphanois a dans la tête, au rouennais comment l'aixoise conçoit la toujours nécessaire adaptation du syndicat, au toulousain les réflexions du dyonisien...

Ce vaste débat d'idées à travers tout le pays est d'une impérieuse nécessité car il a réellement le pouvoir d'approfondir toujours plus, la réflexion de chacun. Même si nous vivons tous dans le même système universitaire, le vécu des syndiqués est si différent. Entre une ville universitaire de 60.000 étudiants et celle qui n'en compte pas 5000, entre une formation d'architecture et une de lettres modernes, entre une ville où nous sommes majoritaires et une où nous ne le sommes pas, entre un centre parisien de 1^{er} cycle et une université complète, beaucoup de choses différentes. Pourtant ce qui fait notre force, c'est d'être tous à l'UNEF. Cette force, il faut la consolider encore et encore.

Avec la participation de tous dans la préparation du 72^e congrès, c'est un pari que nous devons gagner. C'est bien parti avec la diffusion massive du texte. Concrétisons-le en faisant que chaque syndiqué écrive une contribution dans *UNEF-*Inform**. La valeur des débats en est intimement liée. Nous devons brasser toujours plus les idées de tous pour que notre organisation permette à plus d'étudiants de s'y retrouver en grand nombre. C'est un des défis de ce 72^e congrès. Relevons-le avec une contribution par adhérent. La démocratie, cela ne se décrète pas. Cela se fait vivre.

Pierre RAMOGNINO
(Bureau National)



Laurent COLLET
21 ans
DEA Droit (P X)
Président d'AGE

Qui aurait pu prédire à ce lycéen studieux qu'il serait président d'AGE ? C'est en Juillet 83 que Laurent entame un double cursus d'Histoire et de Droit. Après son succès aux DEUG, il se consacre au Droit dont il vient d'avoir sa maîtrise: le DEA s'ouvre à lui. Pourtant, sans avoir jamais milité auparavant, il ne lui faudra que deux heures pour rejoindre l'UNEF sur les chaînes de Juillet 83. C'est alors la grande aventure, comme il le dit lui-même, "je suis de la génération d'une réforme foirée, d'une démobilitation là où il fallait foncer, ça reste à travers de la gorge". Et si sa timidité, sa dispersion l'empêchait d'intervenir en amphi, paradoxalement, il fut élu en cette fin 83, responsable de l'information au Bureau d'AGEN. Jusqu'en 86, il gèrera ses contradictions d'un syndicalisme qui passe à côté de la plaque, qui déserte le terrain, qui a du mal à élever le niveau de ses interventions. Viennent les élections universitaires de novembre 85 où c'est la claque, l'AGE obtient son plus mauvais score. C'est alors le réveil: élu au conseil d'UFR DROIT, il entame son mandat en préparant le Conseil en amphi, il y va porter d'une pétition. Comme quoi, "il existe un formidable potentiel de lutte chez les juristes". Elu trésorier d'AGE fin 86, il aborde les chaînes sous l'angle de la construction d'un véritable syndicalisme et ... c'est le mouvement qui rompt avec les années d'immobilisme. Cueilli à froid, en examens, plus le mouvement avancera, plus Laurent se posera ses marques, se sentir à l'aise face à la formidable pression de l'UID face à DE VILLEPINT, les étudiants en Droit s'écrieront pendant les Etats généraux: "lui, (Laurent Collet), il faut l'élire. Il a fait le plus de travail en Droit". Ainsi, le deuxième siège au CROUS ne sera perdu qu'à 80 voix, mais, comme il dit: "l'abstentionnisme m'a fait comprendre que beaucoup de choses restaient à gagner, tant sur l'Université, que sur la façon dont les étudiants conçoivent leur participation". Et lorsqu'on lui demande ce qu'il en retire, il répond simplement: "c'est l'Université qui m'a appris à me lever tôt". Et, pour les perspectives, il est confiant: "Nous sommes dans une période où l'Université va être de plus en plus mal menée, l'organisation des étudiants sera un point crucial ... D'ailleurs, après 15 jours de chaînes, on est à 50% de notre chiffre d'orga de l'an passé, qui avait lui-même triplé tout au long de l'année. Notre objectif sera de mettre nos élu(e)s au plus près des étudiants pour que ceux-ci participent à la vie de l'Université". Et le Congrès national ? "Nous ne serons pas moins de 20 délégués à Saint Etienne".

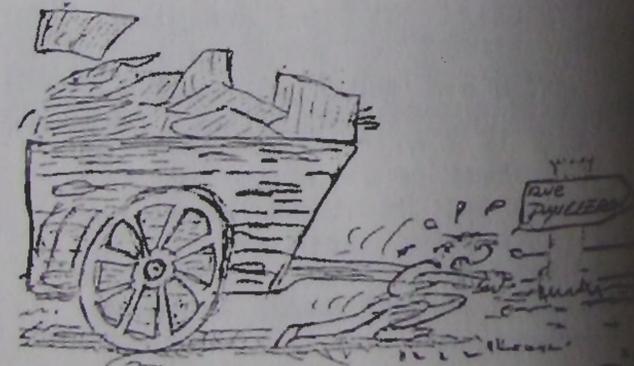
L'UNEF, CA DEMENAGE !!

La rue Pailleron succédera à la Place de Clichy. Eh, oui, fin de bail oblige, nous quittons nos locaux du 9ème pour aller retrouver l'une de nos racines, la lutte pour la paix incarnée par Jaurès.

Un quartier animé, une piscine à 50 mètres, la patinoire à 60, la tentation sera grande en ces mois d'été, mais nous saurons nous y garder.

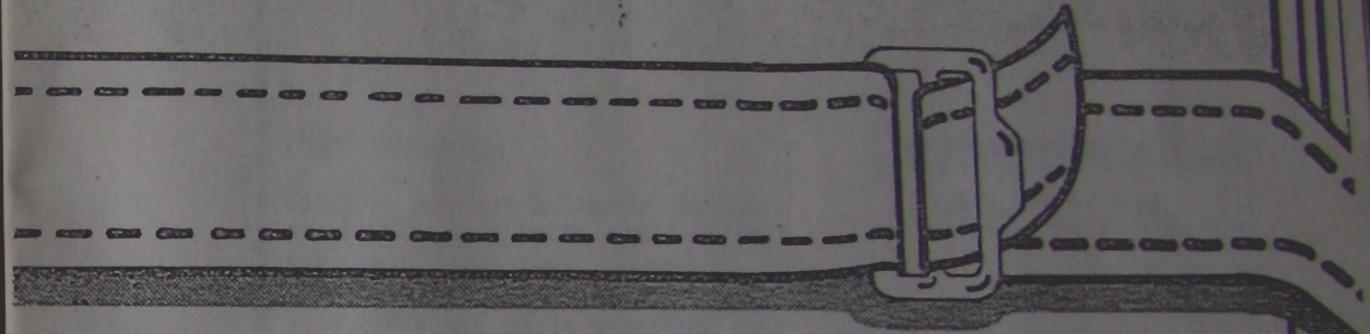
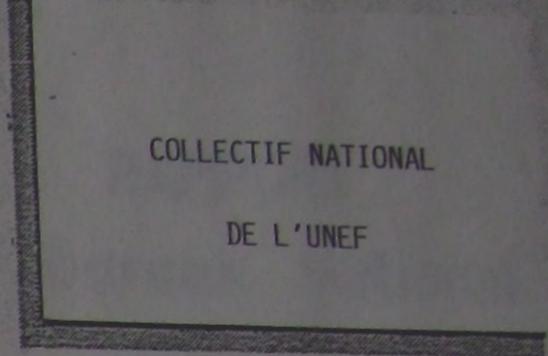
Notre nouveau siège national sera, certes, plus petit, mais possède ses qualités: grands bureaux, baies vitrées, ascenseur, ...

Une vue imprenable sur un collège qui fit grand bruit et qui, reconstruit semble des plus modernes. Intéressant si, un jour nous élargissons notre champ de syndicalisation ... (nota: on se renseigne s'il existe des maternelles).



Enfin, bref, l'UNEF, ça déménage de partout, dans les facs où la hauteur des luttes menées cet été est bien supérieure à celle de l'an passée, dans sa vie, avec la mise en place des secteurs et commissions, il ne manquait plus que les locaux ... voici chose faite.

Monica RUY-PEREZ
(Censier)



RAPPORT DU
BUREAU NATIONAL
PANTIN
LE 13 JUIN 1987

RAPPORT du Bureau National

Présenté par:

Marianne SUNER
Secrétaire National

Chers camarades,

Voici le dernier Collectif National de l'UNEF pour cette année universitaire. Nous vous proposons de faire un bref bilan de notre activité ainsi que de la situation universitaire pour nous permettre de redresser ou d'améliorer certaines choses et aborder la période d'accueil des nouveaux bacheliers dans de bonnes conditions.

Nous le disions au dernier collectif national; la politique sociale menée dans notre pays est étroitement liée à la politique en matière d'enseignement. Cette année plus que toute autre nous l'a montré, car nous sommes entrés dans une phase d'accélération de la mise en place de la société à deux vitesses.

Le nombre de réformes ou de nouvelles lois en matière d'ordre social est révélateur (réforme de la SS, loi sur la flexibilité, les petits boulots, loi Mehaignerie pour le logement, privatisation des chaînes publiques de télévision, liberté totale des prix, liberté sur les transactions d'or et les exportations, et en matière d'université les lois ou réformes que nous connaissons: Devaquet, Valade, Barzach, Schwartz ...).

LE GOUVERNEMENT LACHE LES FORMES, PAS LE FOND

Les tenants de cette politique sont décidés à la faire passer et surtout l'appliquer coûte que coûte, quel que soit le degré de réaction, de mobilisation des gens en face d'eux.

Face à l'ampleur du mouvement étudiant et surtout pour éviter que la solidarité ne s'étende aux autres couches de la population, le gouvernement a lâché sur le projet de loi, mais pas sur le fond de la politique qu'il tente d'installer pour une longue durée à l'université.

Aucune des exigences formulées par les étudiants et leurs Etats Généraux n'a été entendue par le gouvernement. Valade prétend nous donner satisfaction en débloquant 100 millions de francs: une goutte d'eau dans le budget de l'enseignement supérieur qui ne demande pas de rectificatif budgétaire et donc qui évite de débattre des problèmes universitaires cruciaux. Cela lui permet, dans le même temps, d'augmenter le nombre de magistères et de systématiser la sélection.

Cette volonté de faire passer coûte que coûte sa politique, le gouvernement l'a démontrée également face aux étudiants en médecine. Malgré une mobilisation exceptionnelle des étudiants tant par la durée que par le nombre de grévistes) ainsi qu'une réflexion très importante sur le fond d'une discrimination entre spécialistes et généraliste et sur les besoins de la médecine en général, le gouvernement a usé de mépris et duré ses positions pour instaurer à tout prix cette médecine à deux vitesses dont il a besoin pour enfoncer davantage le pays dans la crise.

UNE ANALYSE DE L'ECHEC POUR MIEUX LUTTER

La Conférence des Bureaux d'AGE avait décidé de mettre le syndicat au coeur des examens. En effet, cette année plus que jamais les examens risquent de tourner en revanche de Nov/Déc comme en témoignent les premiers résultats.

Hors, à ce jour, trop peu d'AGE ont mené des actions sur ce thème et ce, pour des raisons multiples. Mais il reste de nombreux résultats à venir que le syndicat ne peut pas laisser passer sans intervenir pour deux raisons: c'est une question de responsabilité tout d'abord et ensuite c'est un terrain de luttes que nous devons investir.

1.- Comment parler des examens, des résultats si on ne les connaît pas? Le taux de réussite, le type des sujets en rapport ou non avec le cours sont données importantes quant à la sélection, à notre formation que l'orga doit connaître et analyser.

Réussir c'est pourquoi on est syndiqué alors, comment ne pas être vigilant sur les examens, comment ne pas avoir une réflexion approfondie sur les formations?

Il faut donc ne plus être sur cette question, ne pas hésiter à être présents lors des réunions pour informer les étudiants de leurs droits, organiser la riposte, un saccage, tenir des permanences d'élus.

Il sera ainsi possible de comparer les taux de réussite entre les anciens et les DEUG renouvelés, de voir si la sélection par les examens diminue ou augmente avec les cycles d'études: Licences, Maîtrises, cycle ou si le taux de sélection reste constant.

Il serait également intéressant de voir si la sélection est plus sévère dans les années qui ont suivi la grève en Nov/Déc que dans ceux qui ne l'ont pas suivie.

Enfin, on propose que tous les résultats et les analyses des examens soient centralisés par la Commission de Formation du Bureau National afin de nourrir sa réflexion.

Dans le même sens, nous proposons que dans chaque assoc les résultats d'examens soient connus: taux de réussite, fourchette des notes, nombre de notes éliminatoires pour chaque matière et pour chaque année puis que l'ensemble des résultats soient centralisés par les bureaux d'AGE afin d'être une des bases de la réflexion des AGE par rapport aux formations.

L'ASPHYXIE FINANCIERE

Le développement des luttes sur l'axe majeur de notre bataille, c'est-à-dire la sélection, que les étudiants s'expriment sur la plus de démocratie il nous faut la lutte. Il en est ainsi de notre travail sur le financement et la sélection.

La politique financière négative menée par les gouvernements envers le budget de l'EN trouve des nuisances à tous les niveaux de la vie universitaire. Les conséquences négatives nous les constatons chaque jour, restrictions budgétaires qui engendrent les restrictions de capacité d'accueil. Les conditions de passages des examens, l'ouverture des bureaux de l'administration pour les inscriptions tout cela est inscrit dans les budgets d'UFR ou d'université.

Notre lutte ne peut en aucun cas se relâcher en ce moment où nous gagnons du terrain sur le financement des universités. Bien entendu ce ne sont que quelques miettes par université mais nous sommes en train de renverser la vapeur.

En prenant comme objectif et comme thème constant de bataille le collectif budgétaire, le financement des formations, nous gagnons en expérience et efficacité sur ce sujet.

La sélection reste un objectif pour gagner la réussite aux examens parce qu'il ne faut pas laisser passer des modalités d'action telle celle-ci qui permet de faire avancer les étudiants dans l'idée que l'action paye.

Ainsi la double correction est un droit pour tous, il s'obtient par la modification et l'action commune de tout un amphi.

La présence d'étudiants dans les jurys n'est pas interdite par la loi comme on vous le répète mais la loi ne le spécifie pas. Il faut là encore le gagner par le rassemblement et par la lutte.

De même la session de rattrapage deviens un acquis et personne ne nous l'accorde à la légère.

ORGANISER LA RIPOSTE AVEC L'ENSEMBLE DES BACHELIERS

Lors de la Conférence des Bureaux d'AGE nous avons traité la question de l'accueil des bacheliers et du

travail envers eux. Je ne reviendrai donc pas sur l'intégralité du sujet. Je traiterai des aspects importants qu'il nous faut approfondir.

L'inscription est un moment où le bachelier est livré à lui-même sans informations. Et dans un contexte de crise, lorsque les administrations pensent à faire des coupes sombres dans les effectifs, c'est prendre le risque de se retrouver sans place au début de l'année.

A ce titre-là, notre présence sur les chaînes est importante. L'aide individualisée, l'information, notamment avec notre matériel de propagande, demeure un pan important de l'activité syndicale.

C'est aussi le moment où les élus peuvent avoir un rôle immense et permettre de généraliser les batailles d'inscription.

D'autre part, l'exemple de la FAGIF* de l'an dernier a démontré que les capacités d'accueil, les droits d'inscription, la Sécurité Sociale, les Mutuelles conditionnent la rentrée universitaire.

C'est au travers de toutes ces questions que la sélection sévit dès l'entrée à la fac.

C'est pourquoi il y a nécessité d'avoir une intervention collective sur ces questions cruciales qui doivent être l'objet de luttes de grande envergure auxquelles chaque bachelier doit être associé.

Avec la nouvelle réduction des capacités d'accueil votée dans de nombreuses facs, nous allons connaître une situation encore plus dramatique que l'an dernier à Paris comme en province: les résultats du bac étant repoussés d'une semaine: tout le mois de Juillet risque d'être une galère pour des dizaines de milliers de bacheliers qui seront en attente d'une place à l'université. Partout, nous devons être prêts à mener des luttes sur les chaînes d'inscription pour la libre inscription de tout bachelier dans la filière et l'université de son choix.

Fédération des Associations Générales des Etudiants d'Ile de France

La question "adhère pour t'inscrire" sera encore plus décisive cette année. De même, les droits d'inscription qui risquent d'augmenter vu le désengagement de l'Etat seraient un facteur supplémentaire d'aggravation de la sélection sociale même si, par ailleurs, nous venons d'apprendre du ministère que le montant de la Sécurité Sociale étudiante est maintenu à 640 F pour la rentrée 87-88.

Déjà l'an dernier, de nombreuses facs avaient décidé illégalement de rajouter des droits supplémentaires, pour faire payer aux étudiants les conséquences du désinvestissement de l'Etat.

Il faudra être encore plus offensif sur cette question cette année qui risque de dissuader bon nombre de jeunes, issus de milieux modestes, d'entrer à l'université.

Nous devons refuser toute surtaxe sur les chaînes d'inscriptions et bien nous expliquer avec les bacheliers sur cette question des droits d'inscription en lien avec notre bataille pour le réinvestissement de l'état dans l'enseignement supérieur

POUR LA MUTUALISATION DE LA MNEF !!

Enfin, concernant les mutuelles, nous devons là aussi être intransigeants et bien nous expliquer avec les bacheliers. Depuis 2 ans la MNEF a adopté le même système de cotisations à plusieurs vitesses que les mutuelles privées: à notre connaissance, ce principe sera reconduit et peut-être aggravé. Nous ne pouvons cautionner ce système qui conduit à ce que 40% d'étudiants ne prennent plus aucune mutuelle. Nous n'avons pas combattu la loi Barzach-Valade pour accepter une protection sociale étudiante à plusieurs vitesses.

Chaque antenne locale MNEF doit être le lien d'une lutte et d'une intervention du syndicat au moment des inscriptions pour pousser la MNEF à changer d'orientation. Nous le voyons donc, toutes les questions qui vont se poser aux bacheliers sur les chaînes d'inscription nécessitent un rassemblement offensif animé par le syndicat.

L'ADHESION, C'EST QUOTIDIEN

En ce qui concerne le renforcement du syndicat sur les chaînes, il est un aspect important qui est la notion de préalable. Y a-t-il un préalable à la lutte? Y a-t-il un préalable à l'adhésion?

Autrement dit: faut-il attendre que les étudiants aient lutté avec l'UNEF pour leur proposer l'adhésion? ou faut-il lutter seulement lorsque les étudiants ont rejoint le syndicat?

Je dirai que nous ne devons plus nous poser ces questions qui dans les faits aboutissent à un appauvrissement des luttes et à une progression trop faible du nombre d'adhérents.

Pour gagner sur nos revendications, pour faire inscrire tout le monde, il faut que le syndicat engage des luttes dans l'esprit le plus rassembleur possible, avec tous ceux qui sont prêts à le faire, qu'ils soient syndiqués ou non. Cependant le fait de se syndiquer doit être posé en permanence car il faut que le syndicat se renforce. Ce doit être un souci permanent et ce n'est pas trop de le redire encore une fois ici, à la veille du moment de l'année où nous réalisons le plus gros de notre chiffre d'orga.

Nous avons besoin d'une UNEF plus forte et ne nous racontons pas d'histoire sur les adhésions que l'on fera plus tard, après la lutte une fois qu'ils nous auront vu.

Le nombre d'adhésions réalisées sera aussi en fonction de notre efficacité au moment de l'accueil. A ce titre notre présence ne peut que revêtir un caractère très public. Une grande banderole d'accueil de l'association, une expo sur les conditions d'études dans l'UER, la projection du futur Vidéo sur le Mouvement réalisé par l'UNEF, le guide d'accueil de l'AGE et le guide national sont autant d'atouts qui promettent d'assoir le syndicat d'entrée de jeu. Cela ne veut pas dire que l'aspect esthétique règle tout. Bien au contraire, il peut être un support important pour le développement de luttes mais, sans développement de luttes il peut se produire l'effet tout à fait inverse, celui de présenter le syndicat comme un service qui règle à la place des étudiants ce qui est bien loin du but recherché.

DES SYNDIQUES ACTIFS

Venons-en aux mesures qu'il nous faudra prendre tout de suite pour intégrer ces jeunes adhérents. En effet c'est une question très importante. Chaque année nous faisons un constat un peu amer de la suite donnée aux adhésions réalisées au moment de l'accueil.

Ce n'est pas parce que l'on a sa carte du syndicat que l'on sait tout. On en sait pas plus que les autres au départ. A partir de là être adhérent doit effectivement servir à quelque chose. Dès les chaînes, l'intégration des adhérents doit être la préoccupation du secrétaire orga pour que chaque association organise tous les soirs ou à la fin de chaque semaine un pot d'accueil des nouveaux syndiqués pour leur présenter la fac mais aussi le syndicat auquel ils viennent d'adhérer. Dès la fin Juillet c'est un courrier d'accueil de l'Association Générale qui devrait parvenir à chaque syndiqué pour faire le point des inscriptions et préparer d'orès et déjà la rentrée.

La qualité revendicative de la rentrée dépendra pour beaucoup du nombre d'adhérents nouveaux, de l'intégration rapide de ceux-ci et du développement des luttes sur les chaînes. Vous le voyez réussir ces chaînes, c'est déjà prendre de l'avance pour une rentrée offensive du syndicat.

LE TEXTE PREPARATOIRE UN DEBAT DE GRANDE AMPLIEUR

Un axe majeur de l'activité du syndicat en cette fin d'année universitaire, c'est la préparation de notre 72ème Congrès National. A cet effet, le texte du Bureau National permettra un meilleur travail. Sur ce texte, précisons quelques points tout d'abord. Le BN, en écrivant ce texte, n'a pas eu la volonté d'en faire un pré-rapport de Congrès ou bien une première mouture du Projet de Résolution. Il s'agit bien d'un état des analyses, réflexions et interrogations qui y est développé. Il doit être un support, une aide à la réflexion de chacun de nos syndiqués, de chacun de nos organes de décisions relativement à son activité, à la réalité qu'il subit quotidiennement. Il ne cherche en aucun cas à trouver une orientation syndicale.

De fait, ce texte n'est ni à amender, ni à ratifier (ou à rejeter). L'année 86-87 aura été riche sur le terrain des luttes étudiantes. Forts de nos expériences, nous avons tous progressé dans la connaissance du milieu dans lequel nous étudions, dans notre conception du syndicalisme. Tout doit être dit, exprimé. C'est la raison première de l'existence de ce texte: susciter le débat.

Il se compose de cinq parties distinctes, recouvrant tous les aspects de notre activité et situant bien l'université dans notre société.

La 1ère partie traite de la situation à l'université. C'est une photographie de l'Enseignement Supérieur et des étudiants à chaque étape de leur formation: du bac à l'emploi ou au chômage.

Elle met en évidence le délabrement de nos facs, la précarisation de nos études, l'incertitude grandissante face à notre avenir.

La 2ème partie porte sur les causes de cette situation: la politique gouvernementale et ses alliés, les mandarins. S'appuyant sur l'analyse faite dans la Résolution du 71^e Congrès, cette partie complète l'historique des politiques gouvernementales, notamment de 1984 à nos jours.

Dans un deuxième temps, elle montre les correspondances au niveau international des systèmes éducatifs en crise.

La 3ème partie s'attache beaucoup plus à comprendre les mécanismes qui ont joué sur les étudiants ces trois dernières années, c'est à dire à partir du "retour en crise" de l'université.

Y sont exposés la bataille idéologique de l'Etat pour gagner sur les idées de fatalisme et de résignation; les situations politiques successives; la mise en oeuvre de notre orientation actuelle à partir de Février 85; le climat social etc...

Toutes ces données, dans un contexte d'approfondissement de la crise, veut jouer à plein, s'affronter, se cumuler pour exploser brutalement l'Automne dernier.

Des changements dans le comportement des étudiants se sont opérés depuis, avec les Etats Généraux par exemple. Des questions, des problèmes sont posés au syndicat.

La 4ème partie tâche de mieux appréhender les rapports entre les étudiants et syndicats, et en quoi ils ont évolué.

Tout d'abord, elle dresse un bilan de notre orientation du "syndicalisme au coeur des études". Ensuite, elle met en lumière les attentes des étudiants envers l'organisation syndicale: moyen d'information, d'expression, de luttes.

L'UNEF doit répondre à cette exigence de démocratie qui est la condition de l'efficacité.

Au départ de cet édifice, il y a l'étudiant. Sa participation aux affaires de l'Université est de plus en plus primordiale.

Le développement de la syndicalisation et de l'influence de l'UNEF seront déterminantes. Mais cela passe par des améliorations dans notre pratique syndicale, notre formation, nos moyens financiers et notre réflexion.

La 5ème partie, enfin, traite plus précisément de l'UNEF.

- Sur le plan national; avec ses structures qui donnent cohésion et amplification aux luttes.

- Sur le plan international; la solidarité avec tous les mouvements étudiants en lutte, son intervention au niveau de l'UIE, sa bataille pour la paix.

UNE DIFFUSION TOTALE, GAGE DE DEMOCRATIE

On le voit donc, par les thèmes qu'il aborde, par les problèmes qu'il soulève, ce texte doit favoriser le débat dans toute l'orga. La première des conditions pour susciter ce débat, c'est d'assurer une diffusion large de ce texte. **Aucun syndiqué ne doit être laissé sur la touche. Chaque Bureau d'AGE doit donc avoir comme soucis premier de l'envoyer à l'ensemble de l'orga.** De plus, on a beaucoup insisté durant toute l'année sur les étudiants qui ont participé aux mouvements, qui s'interrogent sur les syndicats. Ce texte peut très bien leur donner des éléments leur faire comprendre ce qu'est l'UNEF, ce qui s'y dit.

A partir de la diffusion commencera le débat dans chaque association ou chaque AGE. Des contributions pourront être faites par un adhérent, ou un organe de décisions de l'UNEF (Association, AGE, CN, BN, etc...). Ces contributions ne doivent pas excéder 4000 signes (environ 4 pages manuscrites).

Elles doivent être envoyées au Bureau National qui en assurera la collecte et la parution dans l'UNEF Inform.

Ces contributions serviront à affiner notre analyse et à mieux déterminer les objectifs que l'UNEF devra se fixer. Elles seront donc, jusqu'à Septembre, un outil pour la rédaction du Projet de Résolution du 72^e Congrès, qui proposera l'orientation du syndicat.

A cet effet, le Bureau National a élu une Commission de rédaction du Projet de Résolution qui se chargera de plusieurs tâches.

- Diffusion du texte préparatoire
- Collecte des contributions
- Suivi des discussions sur le texte dans toute l'Union Nationale

- Tribune de discussion dans l'UNEF Inform dirigé par Pierre Ramognino et les publications concernant le 72^e Congrès

- Rédaction du Projet de Résolution

Cette commission est composée de:

Pierre VILLARD

Obey AMENT

Catherine JOUANNEAU

Fabienne SOULAS

J. François COURVILLE

Frédéric GENEVEE

Pierre RAMOGNINO

A PROPOS DU

RENFORCEMENT

Développer notre orientation ainsi que notre analyse de la situation, préparer une rentrée de luttes en accueillant des milliers de nouveaux bacheliers, lutter dans la perspective d'un congrès. Tenir un congrès pour construire du solide, pour un syndicat étudiant de masse.

Voilà bien un programme ambitieux voilà aussi de nouvelles questions auxquelles nous devons apporter des réponses. Des questions qui sont posées par nos adhérents, par les étudiants, par l'université.

Admettre la nécessité du rassemblement le plus large de tous les étudiants ce n'est pas une chose acquise a priori mais c'est bien au contraire le résultat d'une réflexion, d'une discussion.

On parle autour de nous, dans nos discussions de la vie de notre organisation et bien souvent nous ne le concevons pas comme une progression vers le syndicalisme au coeur des études.

Nous en restons encore trop à gérer notre potentiel d'activité de militant et la remise des cartes du moins le bilan que nous pouvons en tirer est très clair à ce niveau.

Aujourd'hui aucune AGE n'a encore réalisé 25% des remises de cartes.

Il y a encore de nombreuses AGE qui n'ont pas leur carte en main. Cette remise des cartes nous ne cessons de le répéter est primordiale parce qu'elle devient de plus en plus une exigence incontournable pour la réussite de nos actions.

Demain il y aura d'après notre recensement plus de 500 étudiants qui viennent sur notre initiative, pour la manifestation de la paix, de l'appel des cent. Ces étudiants sont principalement les militants de notre organisation.

Il est donc nécessaire de réaliser dès demain, en une journée 200 à 300 remises de cartes et nous pouvons compter faire autant d'adhésions.

Il est temps en effet de prendre le taureau par les cornes et réaliser une véritable remise de cartes. Ainsi en cette fin de mois de Juin de nombreuses assemblées de fin d'année vont réaliser pas mal de remises mais il faut qu'elles soient bien au dessus des objectifs prévus jusqu'à présent. Faisons de ces réunions de grands rassemblements de notre organisation en y mettant le contenu.

Chaque jour nous pouvons, bien plus, nous devons réaliser des adhésions des remises de cartes ou de nouvelles adhésions.

Depuis le début de la remise de cartes nous sommes repartis avec une organisation à D. Dans le même temps nous ne sommes pas assez vigilants pour remettre notre orga au niveau de cette fin d'année.

Bien sûr, cela peut sembler bizarre nous sommes toujours autant de militants, il y a même aujourd'hui des AGE qui menent des batailles d'un niveau jamais atteint dans certains secteurs notamment en médecine. Mais notre organisation c'est autre chose que cela elle ne se renouvelle pas automatiquement et de même notre potentiel d'activité ne se renouvelle pas sans que l'on s'en préoccupe.

La vie dynamique de notre organisation, c'est aussi son renforcement constant dans la remise des cartes comme dans les nouvelles adhésions. Il faut attirer nos directions d'AGE sur l'importance des adhésions, multiples et nombreuses. Nous ne pouvons pas en rester à un printemps en dessous de nos capacités. D'ici l'été et la rentrée il faudra faire de nombreuses adhésions et sans aucune retenue.

Faire des adhésions c'est maîtriser notre orientation, c'est avoir plus d'argumentation. C'est aussi se sentir mieux militer dans notre organisation, avoir une vie dynamique des secteurs. Développer l'orga, la propa, les luttes..., c'est un enjeu pour l'UNEF. Militer mieux être plus efficace parce qu'on nous le demande chaque jour. C'est être encore plus ambitieux pour notre syndicat.

A la rencontre des bureaux d'AGE nous discutons d'intégration des adhérents, de développement des associations, de structuration des bureaux. Aujourd'hui il nous faut faire le bilan de tout cela et même aller plus loin. Dans la formation nous avançons notamment avec les quinze jours qui viennent où sont prévus deux stages. C'est beaucoup mais ce n'est pas tant, il faut que nos AGE utilisent plus les moyens mis à leur disposition par l'Union Nationale.

Pousser plus loin pour réaliser les adhésions, trouver des formes nouvelles et diverses à donner aux adhésions. Avoir une volonté d'élargir toujours plus le rassemblement d'étudiants. Nous avons du travail sur la planche. Sans se précipiter nous avons besoin de mettre tous les atouts de notre côté.



BLE

bulletin de liaison des élus

COMMISSION NATIONALE
17 Rue de Cléry 75002 PARIS

100 pages - 1975

CONTENTS

30 élus pour gagner le réinvestissement de l'Etat dans l'aide sociale	Page 2
Rapport de la commission ELUS - Conférence Nationale	Page 3 et 4
Compte rendu de la commission ELUS	Page 5
Stage National du 15 Juin	
Abonnement au B.L.E.	
Résultats des élections aux CHUS	
Prédiction sur la 7 ^e	

POUR ETRE EFFICACE DANS SON TRAVAIL D'ELU(E)

... qui a participé à son élaboration en envoyant des idées, qui ont permis de mieux définir les objectifs et de mieux organiser les actions. Ils font aussi que les AGE prennent en charge son financement afin d'atteindre notre objectif.

Bon courage dans ton travail.
Fabienne SOULAS
Responsable du secteur ELUS

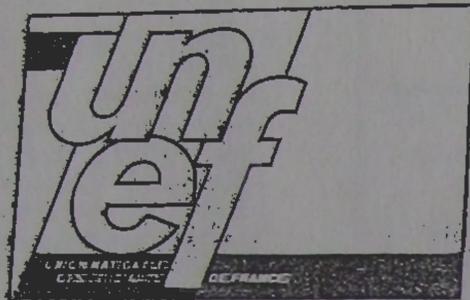
Recevoir le B.L.E chaque mois

NOM

Prénom

Adresse

10n°/50f à l'ordre de UNEF



Emploi, Formation, Europe

Quel avenir?

Une série de projets européens qui concernent l'Enseignement Supérieur, commencent à voir le jour. Une analyse exhaustive de ces projets ne peut être faite sans prendre en compte le processus global dans lequel ces projets s'insèrent.

La flexibilité de l'emploi, la mobilité des cadres, sont quelques uns des objectifs définis aujourd'hui par les structures communautaires. Les directives et décisions prises en ce qui concerne la formation, participent à un projet général de mise en place d'un espace financier et industriel européen.

Pour chacune de ces directives, des objectifs en soi même positifs ont été affirmés: honnorisation des politiques de formation, libre circulation des personnes, coopération entre les universités et l'industrie.

Depuis 1967, de tels objectifs avaient été avancés, mais ils n'ont jamais vraiment été mis en oeuvre que d'une manière parcellaire (reconnaissance des diplômes surtout dans les secteurs santé, hôtellerie, automobile...).

Après 1975, ces mêmes objectifs ont changé; de la reconnaissance des diplômes et qualifications, on est passé à un simple "rapprochement des niveaux de formation".

En Mars 1985, ces objectifs ont à nouveau changé: une directive était adressée par le Conseil Européen aux Etats Membres, précisant un "dispositif permettant d'exercer une activité professionnelle". Par la même occasion, on avançait les conditions dans lesquelles cette mobilité des cadres allait être soumise aux intérêts et stratégies des grandes entreprises européennes.

Ce même Conseil rappelait l'importance de renforcer la base technologique et la compétitivité de l'industrie" tout en soulignant la "nécessité d'une meilleure utilisation des ressources humaines, et ce notamment par le développement de la coopération entre l'enseignement supérieur et l'industrie".

Inter

◊ A LA FETE pour la paix du 14 Juin, ce sont près de 1600 badges qui auront été diffusés.

◊ LE 23 JUILLET une délégation de l'UNEF conduite par Pierre VILLARD, Emmanuel MARIN, Obey AMENT (secrétaires nationaux) a rencontré le Mouvement de la Paix représenté par Daniel CIVERA et S. LE DAUPHIN.

◊ OBEY AMENT secrétaire national, a rencontré Berta CASTRO, Viceprésidente de l'Association des parents des prisonniers politiques chiliens (AFPP). Ce sont 439 prisonniers de 19 à 27 ans qui croupissent dans les geôles de Pinochet, dans des conditions inhumaines de détention. Chacune de nos AGE peut développer un important travail de solidarité, notamment en parrainant un ou deux d'entre eux, le but étant de leur obtenir une inscription dans une université de façon à ce qu'ils puissent avoir un visa français, seules conditions pour être libérés.

◊ UNE DELEGATION de l'UNEF conduite par son président Olivier AKNINE, se rendra du 8 au 13 Août à l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Fédérations d'Etudiants en Médecine (IFHSA). Cette Assemblée se tiendra à Belgrade (Yougoslavie).

De là, l'adoption le 24 Juillet 1986 du programme "COMETT", son objectif étant celui de donner une dimension européenne à la coopération entre les universités et les entreprises en matière de formation pour ce qui concerne l'innovation, le développement et l'application des technologies nouvelles, tout en prévoyant une série de conséquences sur le plan social (salaires, flexibilité, temps de travail).

Par expérience on peut supposer que, en fonction des intérêts représentés et des choix politiques dans les différentes structures européennes, l'université et la recherche seront soumises à la loi du marché et aux impératifs de rentabilité immédiate.

On risque de faire que nos universités cherchent à s'adapter à la loi du profit, en menaçant leurs acquis et apports culturels, ainsi que leur vie sur le plan de la démocratie. Bref, ces projets risquent de se retourner contre eux-mêmes.

L'adoption d'un rapport de l'OCDE par le Conseil Européen (réunion des 18 et 19 Novembre 1986), semble confirmer cette menace. On y lit: "Une meilleure politique de mise en valeur des ressources humaines exige (...) une reconnaissance accrue du rôle joué par le secteur privé".

Or, le système de formation des cadres en France, est en grande partie public, spécifité défendue par les étudiants lors du mouvement de Novembre et Décembre 86.

Ce caractère public est l'une des différences avec une bonne partie des autres pays européens. Tout semble indiquer que par le biais européen, on essaye d'y porter atteinte afin d'arriver précisément à la concrétisation d'une certaine idée de ce que doit être "l'harmonisation des systèmes de formation", alors que l'intérêt réel de la communauté est de posséder des dispositifs de formation, certes en relation avec l'entreprise, mais dégagés du poids des intérêts privés.

COMETT, ERASMUS, YES, autant de projets porteurs d'idées qui au départ semblent pertinentes notamment en ce qui concerne l'échange de jeunes et étudiants et la reconnaissance des diplômes. Mais le fait de vouloir impregner ces jeunes d'une idéologie où l'intégration européenne est conçue au seul bénéfice de la stratégie des grands groupes industriels et financiers ne peuvent que conduire nos systèmes de formation à la soumission et au dévoiement de ce qui doit être son objectif premier: la formation pour tous au bénéfice de la société dans sa globalité.

♦ PIERRE BARBANCEY secrétaire international, représentait l'UNEF à la Conférence Internationale contre l'Apartheid qui se déroulait à Londres. Cette conférence était organisée par l'ONU, le Mouvement Antiapartheid de la Grande Bretagne et l'Union Nationale des Etudiants du Royaume Uni.

♦ LE XXIIème Meeting Européen s'est tenu à Southamton (G.B.) du 6 au 9 Juillet. Il y a été notamment décidée par les Unions Nationales, que l'UNEF soit membre de la Commission préparatoire du Meeting.

L'UNEF devra ainsi accueillir la 1ère commission en Janvier 1988.

D'autre part, un texte demandant la libération immédiate de Pierre André ALBERTINI, a été adopté.

♦ DU 7 AU 12 AOUT se tiendra à Madison (USA), le Congrès de l'Association des Etudiants des Etats Unis (USSA).

♦ A L'INVITATION du MCSHO (étudiants hongrois), Maryline et Martine des AGE de Marseille et Rennes ont participé à un camp de vacances du 3 au 12 Juillet. Le thème du camp était les Arts Graphiques. Elles nous raconteront leur expérience dans le prochain numéro d'AGIR.

♦ UNE CONFERENCE d'étudiants d'Europe aura lieu à Greut du 26 au 29 Octobre. On abordera les projets européens pour l'enseignement Supérieur.

NICARAGUA: SI !!!

Il nous reste 6 mois pour préparer dans les meilleures conditions la Brigade de 15 personnes invitée par l'UNEN (Nicaragua) pour participer à la récolte du café. Six mois peut paraître beaucoup mais, quand on mesure le travail d'organisation exigé, on se rend compte du peu de temps qu'il nous reste.

La Commission Internationale de l'UNEF recevra avec plaisir les propositions individuelles ou d'AGE tant en ce qui concerne des noms de brigadistes que des idées pour financer cette campagne.

La Nicaragua veut vivre, montrons-lui notre solidarité au delà des mots.

NOM:.....PRENOM.....

ADRESSE.....

TEL.....AGE.....

(suite de la page 11)

Un autre danger qu'on peut entrevoir est celui de l'effacement de toute identité et souveraineté nationale. Pourtant, seule la promotion des diversités des identités culturelles pourra permettre de développer des formes de coopération favorisant le progrès scientifique, économique et social.

Les étudiants qui se sont battus contre le projet DEVAQUET, ne sauraient accepter aucune mesure allant dans le sens de la privatisation de nos universités, de la sélection. Nos technocrates et gouvernements l'ont-ils déjà oublié?

Commission Internationale

Guide de l'Etudiant

UEF

87-88



Édité par l'Union Nationale des Etudiants de France et ses Ailes

Prix AGE : 2 frs

A commander au BN

Dans AGIR N°3 (Sept. 87)

- ♦ 72ème Congrès: En forme!
- ♦ En avant pour la "prep com"
- ♦ Septembre, une rentrée sans hasard
- ♦ Petits rendez-vous pour grand renforcement
- ♦ Un R.G. au service des luttes

articles, photos, ... à envoyer avant le 20 Août!!

Une analyse

s' iou plait !!!

Le gros des inscriptions est passé, le non moins gros des nos inscrits reste ... sur le carreau.

Commerce oblige, les médias ont fait le forcing les premiers jours de Juillet pour s'attarder démagogiquement sur la "Traditionnelle course aux inscriptions universitaires" (Figaro 04/07/87). Un voile de tendresse s'y dégage même, et à lire la presse, on se demande si la fac serait la fac sans les "chaînes d'inscription". Chacun se démène pour "aider" les étudiants, en distillant force conseils pratiques et administratifs : "Conseils futés pour étudiants débutants" (Le Matin 06/07/87), en proposant contre une modique somme quelques documents indispensables : au sommaire du "Monde de l'Education", s'inscrire en lère année de fac; le palmarès 1987 des Universités, (Le Monde 03/07/87).

Et si, certains insistent sur les réelles difficultés le Minitel brouille les cartes de l'entrée à l'Université (Le Matin 08/07/87) ou feignent de les découvrir : "Inscriptions: la sélection reprend le dessus" (Libé 06/07/87) A-t-elle jamais eu le dessus??; le solutions préconisées restent la passivité, l'assurance que tout se réglera : "Le rectorat est tenu de traiter tous les cas qui lui parviennent", (Le Matin 06/07/87), aiguille vers des gens des plus "efficaces" dotés de matériels sophistiqués: Minitel et pochettes surprise à 50 F.

Face à ce concert de renoncement un journal se dis'ingue en proposant une autre alternative d'action. Plus d'une dizaine d'articles, un édito, appel au emoignage, ce journal ne semble guère à la recherche du Scoop médiatique. En effet, il sera le seul à continuer d'informer les bacheliers jusqu'à la fin Juillet notamment en faisant écho à nos actions.

Pour les autres médias qui les passent sous silence, la page des inscriptions est tournée en temoigne l'article du Matin du 20/07/87 rédigé au passé...

Emmanuel MARIN
Secrétaire National

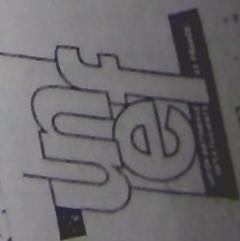
Rappel

Les contributions au texte préparatoire doivent être envoyées à UNEF Inform, (Pierre RAMOGNINO).

Elles doivent comporter 4000 signes maximum et n'émaner que de syndiqués, d'Association, d'AGE.



service de presse



Le 23/07/87 : Réaction de l'UNEF sur les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire sur les événements de Nov-Dec/86. Les conclusions sont une attaque de plus contre le mouvement étudiant. Elle niant le caractère massif du mouvement déterminé à rejeter la loi du 11 mars 1984. Il est étonnant qu'au bout de plusieurs mois d'enquête, le rapport ne fasse pas la clarté sur l'identité des casseurs, sur l'ordre de l'intermède. Le rapport de l'Assemblée Nationale dégage le gouvernement de toute responsabilité vis-à-vis des violences policières. Les "dérèglements" durant les manifestations, seraient dus à la pseudo-impotence du service d'ordre. Nous apprenons, de plus, que lors de la rencontre Mitterrand-étudiants, le président de l'Unef-ID avait promis l'arrêt du mouvement. Mitterrand, le pré-toutefois, le mouvement étudiant, réglant le congrès, a exigé le retrait total du projet. Et c'est dans le but de discréditer le mouvement étudiant, dans la stratégie de la violence, que le gouvernement n'a pas hésité à utiliser la loi d'urgence et à restreindre le droit de grève, dans le cadre de ses projets élitistes, qui s'inscrivent dans une politique d'insécurité sociale, visant à transformer l'université en 1985 de marché aux enchères.

Le 18/07/87 : Commission de la RCP de l'UNEF à la suite de la publication de son rapport sur le mouvement de l'UNEF. Le rapport fait preuve d'indifférence et d'omissions volontaires. Contre les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire de la Commission d'enquête parlementaire sur les événements de Nov-Dec/86, le rapport de la Commission de la RCP de l'UNEF est une véritable tentative de manipulation des faits. Il minimise l'importance de l'insurrection sociale, et minimise le rôle du gouvernement. Le rapport ne mentionne pas les milliers de jeunes qui ont été arrêtés, ni les milliers de jeunes qui ont été blessés, ni les milliers de jeunes qui ont été emprisonnés. Il ne mentionne pas les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur pays, ni les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur université. Il ne mentionne pas les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur pays, ni les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur université. Il ne mentionne pas les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur pays, ni les milliers de jeunes qui ont été expulsés de leur université.

Le 13/07/87 : L'UNEF s'insurge contre les déclarations de 9 parlementaires français de retour d'Afrique du Sud, tendant à blanchir les actions du régime raciste de ce pays. Il est indigne que des élus du suffrage universiel se combinent avec une telle bande vis-à-vis des millions de Sud-Africains qui vivent dans la déshérence, l'injustice, la précarité et la réaction, humiliés quotidiennement dans leur propre pays. Il est scandaleux que des élus français profitent de véritables insultes à l'encontre de Pierre-Alexandre ALBERTINI, jeune coopérant français, emprisonné depuis 18 semaines pour refus de témoigner contre des militants de l'A.R.C.C. L'UNEF réaffirme son soutien total à la famille de Pierre-Alexandre ALBERTINI, au Comité d'événement pour sa libération, à Anne, étudiante à Paris 1, qui se bat avec acharnement pour sa libération, pour faire connaître les conditions de l'arrestation et de la détention injustes de Pierre-Alexandre ALBERTINI. Nous exigeons la libération de Pierre-Alexandre ALBERTINI. Nelson MANDELA, la cessation de tous les échanges avec l'Afrique du Sud, l'application des résolutions de l'O.N.U. concernant les sanctions.

Le 03/07/87 : L'UNEF apprend avec consternation la création d'une commission de réflexion sur l'avenir de la fonction publique. Cette commission est dirigée par M. VALADE. L'UNEF s'insurge contre la création de cette commission, qui a pour but de limiter le rôle de la fonction publique dans le développement de la France. Elle considère que la fonction publique est le pilier de la République et qu'elle doit être protégée. Elle demande la suppression de cette commission et la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail des fonctionnaires. Elle appelle à la mobilisation de tous les fonctionnaires pour défendre leurs droits.

Le 18/07/87 : Nous nous inquiétons du sort de Jean-Philippe CASABONNE, étudiant en sociologie à Bordeaux, actuellement incarcéré dans une prison à Madrid, par la suite de sa participation à une manifestation pour la libération de Pierre-Alexandre ALBERTINI. Nous demandons la libération immédiate de Jean-Philippe CASABONNE et la fin de sa détention. Nous appelons à la mobilisation de tous les étudiants pour défendre leurs droits.

TRI A L'UNIVERSITE

Il manque des dizaines de milliers de places pour accueillir les **nouveaux bacheliers**. Ceux-ci sont « victimes » d'une panoplie de mesures sélectives et de la ségrégation par l'argent

L'Humanité
08/07/87

Pour la troisième année consécutive, l'université de Rennes-II connaît aujourd'hui l'inévitable chute des préinscriptions réalisées par le ministre socialiste Savary. Cette chute risque d'être pire que jamais, puisque le conseil d'université a annoncé que certaines sections (LAE, AES, langues appliquées, arts plastiques) ne pourront accueillir tous les aspirants étudiants.

Depuis lundi, de nombreux jeunes viennent retirer leur dossier et les organisations étudiantes ont installé leurs tables d'informations. Devant le bâtiment administratif, c'est sous un soleil resplendissant et avec l'accompagnement d'une cassette de Vividil (provenant d'un petit journal lutté à l'agribelle) que Sylvie et Christophe — accueillent, passionnés à la main, les nouveaux bacheliers. Sylvie Laroc, étudiante à Rennes et membre du bureau national de l'UNEF, se félicite : « Il y a déjà plus de cinq cents signatures sur notre pétition qui réclame l'inscription définitive des juillet et dénonce la limitation des inscriptions ».

L'enseignement supérieur doit accueillir tous les bacheliers ! Il faut lutter pour obtenir les moyens suffisants, mais ce n'est pas le chemin pris par la majorité du conseil d'université, qui a choisi le fatalisme et la passivité ».

Sylvie se souvient qu'il y a deux ans, à la rentrée de septembre, les luites étudiantes ont permis de débloquer de nouveaux moyens nécessaires à l'inscription de tous les candidats.

Le président de l'université, Jean Mounier, a donné à « l'Humanité » sa version : « Nos locaux sont construits pour sept mille étudiants ; ils sont treize mille et, en première année, nous ne pouvons accueillir dans des conditions satisfaisantes d'encadrement qu'environ deux mille cinq cents étudiants. Or, ils sont trois mille huit cents. Nous avons donc décidé de ne pas accepter que le même nombre de nouveaux bacheliers que l'an passé ».

L'UNEF estime que quatre cents jeunes ne pourront s'inscrire ici, c'est-à-dire 13 % des nouveaux bacheliers. Les

chères pour être admis à Rennes-II ? Sylvie raconte qu'on a failli tuer au sort les admis, que certains évaluaient que l'on utilise les notes du bac, que d'autres préinscrivent l'inscription des premiers arrivés !

« Comme je n'ai pas de mention, ça m'étonnerait qu'on veuille de moi la-bas. Et comme ici, c'est mon vœu numéro deux... Que faire ? »

« Ce jeune ne sera fixé sur son sort qu'au mois d'août... Un étudiant d'Angers, qui préfère étudier l'histoire à Rennes plutôt qu'à Nantes, fait lui aussi une drôle de tête : « Me voilà doublement angoissé : pour mon inscription et pour ma chambre ! » C'est qu'en plus de la préinscription, il faut régler aujourd'hui même le problème du logement. Pour 36.000 étudiants, il n'y a, à Rennes, que quelques milliers de chambres en cité universitaire.

« Oui », soupire un couple d'enseignants du Morbihan qui accompagne leur fille de dix-sept ans et demi. « Malgré trois enfants, dont un en fac à Paris, nous n'avons aucune chambre. Les 1.000 à 1.200 francs de chambre vont peser lourd... Dans la métropole bretonne, les prix des chambres sont très élevés et, malgré cela, certains propriétaires n'autorisent que deux douilles par semaine à leurs locataires ».

La mère d'une étudiante explique : « Comme on a deux autres enfants, dont un qui veut faire médecine, on a décidé, quand on a appris le prix des chambres, de faire un plan d'épargne-logement. Nous allons être obligés de nous endetter sur vingt ans pour acheter un appartement... Encore cette commerçante a-t-elle le choix... »

Karine, dix-neuf ans et demi, entre en sociologie, elle a complètement rompu avec ses parents et explique qu'elle a demandé un poste de surveillante à mi-temps. « Les bourses maximums sont à 13.000 francs par an, et je n'aurai pas le taux maximum. Je n'ai même pas de quoi payer une chambre en ville... Elle a vainement cherché un job d'été. Alors la fac, elle y entre, mais elle sait que le chemin sera long d'ici à la licence... Quant au boulot après le diplôme, elle préfère ne pas y penser ».

« Chaque jour suffit sa peine, semble penser aujourd'hui les nouveaux bacheliers qui, au lendemain du bac, commencent la course d'obstacles des études supérieures... »

François Lancelot

Après les inscriptions à Paris

Fac : la CNIL s'inquiète du détournement du système Ravel

La Commission nationale sur l'informatique et les libertés a décidé d'ouvrir une enquête sur un éventuel détournement du système RAVEL. Paris II peut être effectivement accusée d'avoir sélectionné ses étudiants par Minitel, là où d'autres universités se sont finalement arrêtées au stade de l'intention.

Si les fac étaient des trains, certaines se seraient prises pour des TGV avec un inconvenient majeur que ni les voyageurs (les bacheliers) ni le chef de gare (le rectorat) n'ont été prévus d'un système de réservation obligatoire.

Comme la manœuvre s'est opérée par le biais du Minitel, elle se retrouvait aujourd'hui dans le collimateur de la CNIL (Commission nationale sur l'informatique et les libertés).

En fait, si des universités comme Paris III-Censier et, sur un mode encore différent, Paris VII ne sont bien en ligne et même qu'elles vieillissent, seule Paris II-Assas a véritablement « détourné » le système en inscrivant systématiquement des bacheliers choisis sur les listings RAVEL.

On se souvient que RAVEL était le nom de code du recensement par Minitel des choix des lycéens pour leurs inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur. Pré-

vu à l'origine pour tenter d'harmoniser les flux d'entrée en première année, cette tentative a connu quelques ratés qui n'en ont pas fait un succès.

« Alertée par des articles de presse » et « saisie par des étudiants », la CNIL décide maintenant d'ouvrir une enquête. Dans une lettre adressée aux treize présidents des universités parisiennes, elle leur demande de lui faire connaître « l'exploitation faite des données communiquées dans le cadre du recensement RAVEL », le but étant de savoir si des étudiants ont été inscrits par Minitel, ce qui constituerait un détournement de la fonction prévue par un « abus de pouvoir ».

Formellement, il sera toujours possible à ASSAS de répondre qu'elle n'a pas inscrit ses étudiants par Minitel mais qu'elle s'est bornée par ce moyen à sélectionner les candidats à l'inscription.

Formellement, il sera toujours possible à ASSAS de répondre qu'elle n'a pas inscrit ses étudiants par Minitel mais qu'elle s'est bornée par ce moyen à sélectionner les candidats à l'inscription.

ACCES A L'UNIVERSITE : RASSEMBLEMENT DEMAIN A PARIS

Une centaine de nouveaux bacheliers de la région parisienne s'est réunie vendredi en fin d'après-midi à l'initiative de l'UNEF à l'université de Paris-I-Tolbiac, afin de déterminer les modalités d'action visant à permettre que chacun puisse s'inscrire dans la filière et l'établissement de son choix. Un rassemblement aura lieu demain à onze heures devant le rectorat de Paris. Plusieurs milliers de jeunes sont toujours menacés de ne pas trouver de place dans les treize universités de l'Île-de-France. L'UNEF rappelle que le « bac est le premier grade universitaire » et que le « budget doit être augmenté » pour ne pas laisser « des milliers de bacheliers à la porte ».

L'Humanité
20/07/87

LE DROIT A L'UNIVERSITÉ

Les titulaires d'une capacité en droit pourront désormais s'inscrire en première année de DEUG juridique sans avoir subi l'examen d'entrée aux universités pour les non-bacheliers. Ceux qui auront eu la moyenne de 14 sur 20 lors de leurs deux années de capacité seront intégrés en deuxième année de DEUG

Le nombre d'étudiants en première année a baissé en 1986-1987

TROMPERIE OFFICIELLE

Le journal « le Monde », daté du 11 juillet, fait état d'une note non publiée émanant du ministre de l'Éducation nationale qui montre que, pour la première fois depuis un quart de siècle, le nombre des étudiants en première année d'université a diminué en 1986-1987. Ce constat officiel fait apparaître qu'il y a eu 210.584 inscriptions en première année en 1986 contre 211.099 en 1985. Les services statistiques du ministère ont également comptabilisé une stagnation du nombre total d'étudiants : 969.530 l'an dernier contre 969.099 en 1985.

Ces chiffres font litière de l'optimisme cultivé par Chevènement, puis par Monory, annonçant une sorte de marche triomphale vers le doublement des effectifs dans l'enseignement supérieur à l'horizon de l'an 2000. Ils témoignent de la tromperie organisée depuis des années sur le thème : « La formation, priorité pour l'avenir du pays », alors que la réalité est faite de la ségrégation.

« fric-fac » dénomme un système de sélection par Minitel. En composant 36-15 UNEFID, les parents connaissent le nombre de places disponibles réévaluées fac par fac, filière par filière.

Par ailleurs, le rectorat de Paris a mis en place un réseau d'information qui fonctionne à partir d'aujourd'hui avec cinq numéros de téléphone avec répondeurs (43-26-00-31 pour l'économie, 43-54-01-75 pour les sciences, 43-54-07-49 pour les langues, 43-54-00-12 pour lettres et arts et 43-54-96-63 pour la santé) et un numéro de Minitel (36-14 ENSUP).

bouchons sur la route des facs

ELLE est là. Elle rôde. Presque palpable. L'angoisse de chaleur de la Sorbonne, dans ses galeries sans fin jalonnées de vigiles en uniforme. Pour Etienne, elle sera encore la compagne de sa nuit, puis du lendemain. Il est venu, avec son père, s'inscrire en philo. Trop tard, il est 5 heures, les guichets sont fermés. Inscriptions closes. Et puis, aujourd'hui, on ne parvient que des dossiers « histoire ». Il reprendra le même chemin demain, mais à Paris-I. « Ne t'inquiète pas trop, lui explique Sylvie, militante de l'UNEF, la filière n'est pas surchargée apparemment, mais arrive à l'ouverture quand même, ça ne durera qu'une matinée. Des que le quota est atteint, c'est fini. »

Ne parlons pas des provinciaux qui, de toute façon, n'ont pratiquement aucune chance de fréquenter les universités de la capitale.

Quel mépris, quel cynisme d'un pouvoir qui table sur la lassitude, le découragement des jeunes pour les dissuader de faire des études. Quelque chose est pourri.

Sans la « collante » s'abstenir

Attirée par un panneau d'information, Olga prend, sur la table de l'UNEF, un formulaire d'exonération des droits d'inscription. Comme la plupart, elle ne savait pas que ça existait. Denis l'encourage à le remplir. « Mais il faut vraiment que le revenu des parents soit extrêmement bas pour y avoir droit, reconnaît-il, et en plus ça n'est accordé qu'à ceux qui ont déjà une licence ou une maîtrise, alors que c'est en première et deuxième année qu'il y a le plus d'abandons. »

Quant aux étudiants qui ont passé l'oral en milieu de semaine, pour eux la porte de la fac est encore plus étroite. Inutile qu'ils essaient de s'inscrire — ce n'est qu'un exemple — en AES (administration économique et sociale) à Paris-I : les guichets n'ont été ouverts que quelques heures jeudi matin. Alors qu'ils n'avaient pas cette fameuse « collante », qui, avec le chèque, la quittance de loyer, la carte d'identité et les photos permettent, très théoriquement, d'accéder au supérieur. Il n'y avait cette année que cent quatre-vingt places pour deux cent cinquante l'an dernier.

« Faire exploser les capacités d'accueil. » Tel est aujourd'hui le mot d'ordre de l'UNEF pour qui la lutte ne saurait s'être arrêtée un beau soir de décembre. Pour ce faire, un objectif : discuter, rassembler, dépasser l'angoisse qui fait se réchauffer sur soi.

Catherine LENACK

L'Humanité
11/07/87

Est-il utile de rappeler que la loi fait obligation à l'université d'accueillir tous les titulaires du bac qui veulent y accéder ? Devant notre regard incrédule, Emmanuel ironise amèrement : « Beaucoup se retrouveront dans les facs de la grande couronne... Tours, Orléans... »

COUP DE JEUNE POUR L'APPRENTISSAGE

PHILIPPE SÉGUIN VEUT RENDRE CE TYPE DE FORMATION PLUS ATTRAYANT POUR LES JEUNES ET POUR LES ENTREPRISES

Un diplôme est obtenu, mais seulement par la voie de l'apprentissage, présenté par Philippe Séguin, le ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, et déjà adopté en première lecture par les députés. L'objectif de ce texte, a souligné P. Séguin, est de renforcer l'apprentissage et d'en faire « une voie de formation efficace et adaptée aux besoins de l'économie ». Ce qui s'est, semble-t-il, pas le cas actuellement, puisque, d'après P. Séguin, sur les 600.000 emplois offerts pour former des apprentis seulement 180.000 trouvent leurs places à deux jours.

Pour P. Séguin, l'apprentissage doit apporter de nouvelles réponses au chômage des jeunes. Sur les 250.000 adolescents sortis du système scolaire en 1985, seulement 250.000 ont trouvé du travail, contre 600.000 en 1973. Ce texte doit également réduire un litre à un type de formation en dissolution chez les jeunes.

La Croix
03/07/87

Le projet sur l'apprentissage adopté à l'Assemblée

Les députés ont adopté hier soir le projet de loi visant à renforcer l'apprentissage, présenté par le ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Philippe Séguin. Ce projet prévoit que dès la rentrée prochaine, les jeunes pourront choisir la voie de l'apprentissage non seulement pour préparer un CAP comme aujourd'hui, mais aussi un bac professionnel ou même un BTS. Outre l'ancien traditionnellement ouvert à l'apprentissage, des secteurs industriels de pointe — dans la métallurgie, l'électronique, la chimie... — seront concernés.

La durée d'un contrat d'apprentissage ne sera plus fixée obligatoirement à deux ans mais pourra varier de un à trois ans. Plusieurs contrats pourront être conclus par un même jeune. Le salaire consacré à l'enseignement sera de 400 à minimum par an pour un CAP, de 500 à maximum pour un BTS. Les entreprises emploieront un apprenti seront exonérées des charges salariales et patronales pour celles de moins de 10 salariés, des charges patronales seules pour les entreprises de plus de 10 salariés.



« MIEUX CHERCHER » : « Ma fille vient d'être reçue au bac B après les examens de septembre. Il a appris qu'il n'y avait plus de place en fac pour lui. Pas de place non plus pour préparer un BTS aux plastiques. Son frère a subi le même sort l'an dernier ».

« L'ASSURANCE » : « Ma fille veut entrer en langues orientales ; russe et chinois. On lui a demandé de faire ses inscriptions préalable à Paris III. Elle s'y est rendue. Là, on lui a expliqué qu'il fallait qu'elle retourne en langues orientales. Une journée a été perdue ainsi en attente et en panique. Ce matin, ces langues orientales, on lui a remis un premier la demande de revenir le 23 juillet pour retirer le dossier d'inscription ultérieurement ».

« LE SÉRIEUX » : « On m'a dit que les bacheliers professionnels avec l'enseignement RAVEL, il y en avait un peu partout. Ça paraît être une promesse de plus d'élèves « face à cette ségrégation » ».

L'Humanité
10/07/87

Le Matin
20/07/87



le 9 Mai dernier,
pour la libération
d'ALBERTINI et de
MANDELA.

La Formation désagrégée !!

Voici deux mois, un professeur agrégé de philosophie, docteur d'Etat, mis à la disposition de l'Université de Picardie depuis deux ans, s'est vu infliger une mutation-sanction. Celle-ci l'affectant à 250 km de son domicile familial.

Immédiatement soutenu par 400 étudiants de son université, par ses collègues unanimes, lui, **Jean-Paul JOUARY** est toujours en situation de renoncer, à la fois, à sa vie familiale, à ses recherches, à ses responsabilités politiques.

Cette situation d'exclusion d'un professeur de qualité ne peut nous laisser insensibles. D'autant plus que le manque d'encadrement dans nos

universités prend une telle dimension que notre formation apparaît de plus en plus hypothétique.

Ce cas est l'exemple même de la nécessité

Ce cas est l'exemple même de la nécessité d'actions communes entre étudiants, professeurs et personnels ATOS pour la défense de l'Université et de notre formation.

C'est dans ce cadre qu'est lancée la pétition à signer et à faire signer ci-dessous.

Frédéric GENEVEE
(Bureau National)



"Pour la défense de l'Université et de notre formation; je demande la nomination de M. JOUARY à l'Université d'Amiens".

NOM.....PRENOM.....

UNIVERSITE.....

SIGNATURE.....

(à envoyer à: Ministre de l'Education
110 rue de Grenelle 75357 Paris Cedex)



Le 9 Mai dernier
pour la libération
d'ALBERTINI et de
MANDELA.

La Formation désagrégée !!

Voici deux mois, un professeur agrégé de philosophie, docteur d'Etat, mis à la disposition de l'Université de Picardie depuis deux ans, s'est vu infliger une mutation-sanction. Celle-ci l'affectant à 250 km de son domicile familial.

Immédiatement soutenu par 400 étudiants de son université, par ses collègues unanimes, lui, Jean-Paul JOUARY est toujours en situation de renoncer, à la fois, à sa vie familiale, à ses recherches, à ses responsabilités politiques.

Cette situation d'exclusion d'un professeur de qualité ne peut nous laisser insensibles. D'autant plus que le manque d'encadrement dans nos

universités prend une telle dimension que notre formation apparaît de plus en plus hypothétique.

Ce cas est l'exemple même de la nécessité

Ce cas est l'exemple même de la nécessité d'actions communes entre étudiants, professeurs et personnels ATOS pour la défense de l'Université et de notre formation.

C'est dans ce cadre qu'est lancée la pétition à signer et à faire signer ci-dessous.

Frédéric GENEVEE
(Bureau National)



"Pour la défense de l'Université et de notre formation je demande la nomination de M. JOUARY à l'Université d'Amiens".

NOM.....PRENOM.....

UNIVERSITE.....

SIGNATURE.....

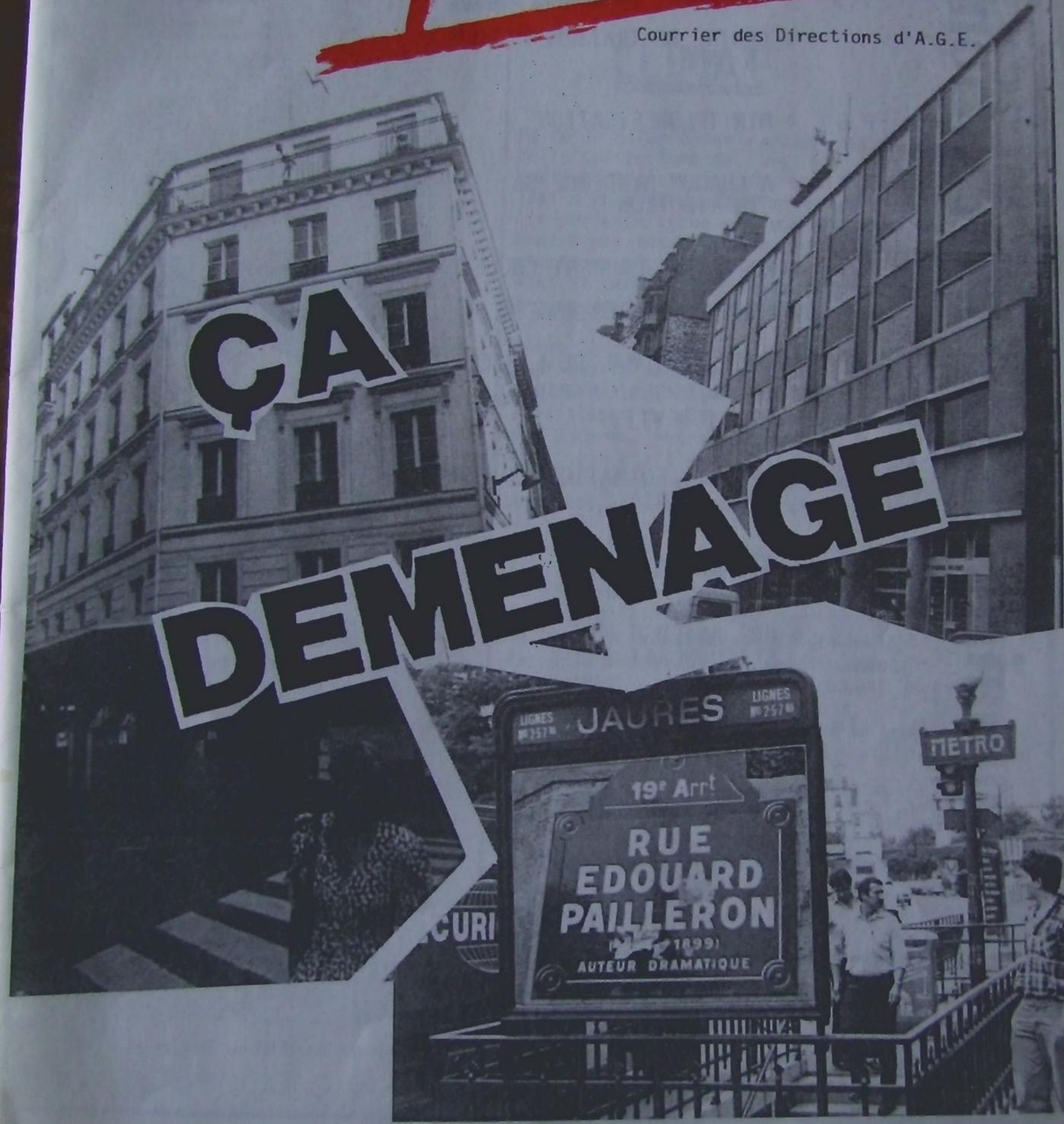
(à envoyer à: Ministre de l'Education
110 rue de Grenelle 75357 Paris Cedex)



72, rue de Clichy, 75009 PARIS
42.81.33.11

AGIR

Courrier des Directions d'A.G.E.



ÇA DEMENAGE